

Et dans son accent vibrante la rage sourde de son indicible fierté, qui se révoltait contre l'avenir de pauvreté réservé au dernier porteur du nom de ses ancêtres.

Partout et dans tout, la pensée de Francis dominait en l'esprit de Berthe. Quand, après l'inventaire et l'examen le plus approfondi de la situation, M. de Jozères avait rendu compte à sa pupille de l'état de la succession, la jeune fille avait attentivement écouté même les plus minimes détails.

— Tout liquidé, avait dit le tuteur, il vous restera une somme de cent dix mille francs à vous partager avec votre frère.

— En un mot, la misère, répondit Berthe avec un amer sourire.

— Oh ! ma chère enfant, quand on possède votre beauté, la misère n'est pas à craindre. Tous les riches du département vont accourir pour mettre leur fortune à vos pieds.

— Et mon frère ? dit-elle d'une voix brève.

— Dame ! avec ses pauvres deux mille cinq cents livres de rente, votre frère est appelé à faire piètre figure dans un pays où ses pères ont tenu le haut bout du pavé.

En voyant Mlle de Valnac pâlir à cette réponse, le tuteur se hâta d'ajouter :

— Bast ! quand le moment sera venu, nous verrons à trouver pour Francis la fille de quelque gros commerçant dont la dot redorera son blason.

— Une mésalliance ! ! ! s'écria Berthe qui se redressa indignée.

À cet écart de fierté, M. de Jozères se contenta de répondre en souriant :

— Mais, ma chère demoiselle, à moins que vous ne lui donniez vous-même cette fortune, je n'ai pas de meilleur moyen que la mésalliance pour tirer votre frère de la pauvreté qui l'attend.

À quelques jours de cette conversation, le procureur du roi avait reçu cette visite du comte de Gabrinoff qui, envoyé par le notaire de Paris, venait traiter des derniers détails au sujet de son achat de la terre de Valnac. C'était dans cette visite où, nous l'avons dit, il avait pesé ce que valait le Russe, que la pensée était venue à l'esprit de M. de Jozères de lui attacher au pied ce boulet qu'il appelait Berthe de Valnac.

Aussi, comme le comte était tout naturellement arrivé à parler des derniers possesseurs de la propriété qu'il acquérait, le procureur du roi s'était hâté de dire :

— Bien que la présence de mes pupilles ne soit nullement utile à la validité de notre contrat, j' solliciterai de vous la permission de les faire assister à la conclusion définitive de l'affaire.

Le Russe s'était empressé d'acquiescer à cette demande, s'attendant à se trouver en présence de deux enfants. Mais, le lendemain, la vue de Mlle de Valnac opéra l'effet sur lequel avait compté M. de Jozères. Fasciné par cette merveilleuse beauté, M. de Gabrinoff resta, pour ainsi dire, en extase durant cette entrevue que le procureur du roi eut l'habileté d'abrégier.

De son côté Berthe, fière et muette, s'était contentée de jeter un regard sur celui qui allait posséder le bien des Valnac, mais rien dans son impassible visage n'avait pu trahir l'impression qu'avait fait naître en elle l'aspect du comte. Son tuteur, qui l'examinait attentivement, crut pourtant remarquer que Mlle de Valnac, à un moment, avait plus nerveusement serré dans ses bras son jeune frère qui se tenait près d'elle.

Deux jours après, M. de Jozères venait trouver la jeune fille :

— Vous souvient-il, mon enfant, que je vous ai dit que la misère n'était pas à craindre quand on était belle comme vous ? demanda-t-il.

— Parfaitement, mon cher tuteur, répondit Berthe, qui, du premier coup, devina vers quel but tendait le procureur du roi.

— Eh bien, ma prédiction n'a pas été longue à se réaliser, car je suis déjà chargé de vous offrir des millions à remuer à la pelle.

— Et de qui êtes-vous ainsi l'ambassadeur ?

— De M. de Gabrinoff, que vous avez vu hier chez moi.

— Ah ! fit froidement la jeune fille.

— De cette manière vous régnerez toujours en maîtresse dans ce château qu'il vous fallait bientôt quitter.

Berthe le regarda sans répondre.

— De plus, insista le procureur, l'avenir de votre frère est assuré, car nul doute que le comte, avec ses millions, ne pense à lui faire la vie large.

— Oui, une aumône, prononça Mlle de Valnac avec un sombre sourire.

— Une aumône ! y pensez-vous ? Un frère reçoit-il une aumône de sa sœur ? car n'est ce pas vous qui donnerez, puisque l'immense fortune du comte devient la vôtre, si vous l'acceptez pour époux.

Berthe secoua ironiquement la tête.

— Ne croyez-vous pas à la parole du comte ? demanda le magistrat.

— Je ne doute nullement des bonnes intentions de M. de Gabrinoff, mais, vous le savez, entre promettre et tenir, il existe un abîme.

— Mais cette promesse vous sera confirmée par un bon contrat en due forme bien inattaquable.

— Ah ! répéta encore Mlle de Valnac qui se mit à réfléchir.

M. de Jozères examinait tout surpris cette jeune fille de seize ans, âge où les questions d'intérêt sont choses inconnues, qui discutait froidement sous quelles garanties elle vendrait sa main.

— À quel chiffre évaluez-vous la fortune de celui qui vous envoie ? reprit-elle en relevant la tête.

— Dix millions à peu près.

— Et à combien estimez-vous le bien que, jadis, les de Valnac ont possédé dans ce pays ?

— Pierre-Rémy de Valnac, votre grand-père, avait, dit-on, ses trois millions, répliqua le procureur, se demandant à quoi visaient toutes ces questions.

— Eh bien, mon cher tuteur, à M. de Gabrinoff comme à tous ceux qui se présenteront pour vous demander ma main, je vous prie de répondre qu'il me répugne, étant sans fortune, de me marier sans garder mon indépendance. Je ne veux pas être soumise à la cassette d'un mari.

— Alors cette indépendance que vous souhaitez, il faut qu'un mari vous la crée en vous reconnaissant une dot ?

— Vous avez deviné.

— Et à quel taux chiffrez-vous cette dot ?

La jeune fille répondit lentement :

— Aux trois millions que possédait jadis Pierre Remy de Valnac, mon grand-père.

(A CONTINUER.)

Commencé le 3 Juillet 1884 — (No 236).